

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

ROMANOW : Il nous faut un actuaire en chef de la santé

*Son rôle devrait inclure autant l'évaluation précise des coûts de santé
que la gestion de risques*

(Vancouver, le 25 juin 2003) – La création d'un poste d'actuaire en chef de la santé dans le cadre du système canadien de soins de santé aiderait à maintenir un système efficace et viable, a déclaré Roy Romanow.

« La profession actuarielle offre une expertise unique et sous-utilisée qui pourrait nous aider à développer un système de santé plus robuste et plus transparent », a déclaré M. Romanow dans un discours prononcé lors d'une assemblée de la *Society of Actuaries* tenue à Vancouver cette semaine.

M. Romanow, qui a dirigé la Commission sur l'avenir des soins de santé au Canada, a expliqué que la création du poste d'actuaire en chef de la santé aiderait à renforcer les politiques publiques et à améliorer la qualité de notre système de santé en permettant aux administrateurs des régimes de santé de mieux comprendre et gérer les coûts et les risques inhérents au maintien de services de la plus haute qualité. « La nomination d'un actuaire en chef de la santé au sein du nouveau Conseil de la santé constituerait un bon point de départ. »

Les gouvernements fédéral et provinciaux accusent déjà un certain retard sur leur propre échéancier pour la mise en place des initiatives prévues aux termes de l'Accord sur la santé conclu en février dernier entre le premier ministre Chrétien et les premiers ministres provinciaux. Entre autres, ils s'étaient entendus sur la création vers la mi-mai d'un nouveau Conseil de la santé pour surveiller la mise en œuvre de l'Accord et présenter au public des rapports annuels, notamment au chapitre de l'imputabilité et de la transparence.

Au cours des derniers mois, plusieurs leaders de l'Institut Canadien des Actuaires (ICA) ont tenté à diverses reprises de sensibiliser les Canadiens aux risques liés à l'injection de fonds supplémentaires dans les programmes de santé sans auparavant se doter de meilleurs outils de planification. Selon M. Claude Ferguson, président la Commission sur les soins de santé de l'ICA, « La seule façon de s'assurer que les fonds actuellement consacrés à la santé, ou les fonds supplémentaires proposés, nous servent efficacement et puissent être maintenus à l'avenir est de se fier sur un suivi et une planification continue et basée sur des modèles appropriés pour notre système de santé. »

M. Ferguson ajoute qu'il est essentiel que le processus poursuive son cours. « Honnêtement, les Canadiens ne devraient plus faire les frais des querelles fédérale-provinciales sur le partage des coûts. Ce qui compte pour eux est de savoir s'ils pourront continuer de recevoir les soins de santé qu'ils se sont fait promettre, et ce, à un coût raisonnable. Ce processus doit commencer maintenant. »

En tant que professionnels, les actuaires ont développé une expertise unique et un code de déontologie fiable qui a permis d'assurer la viabilité des régimes de prévoyance, autant privés que publics, tels le Régime de pensions du Canada (RPC) et le Régime des rentes du Québec (RRQ) ou l'Assurance-emploi. « Les actuaires sont les mieux placés pour fournir aux Canadiens une évaluation continue de la capacité de leurs gouvernements d'honorer ses promesses et faire en sorte que les soins de santé actuels et améliorations proposées soient respectés dans le futur », a ajouté M. Ferguson.

L'Institut Canadien des Actuaires (ICA) est l'organisme national de la profession actuarielle au Canada. L'ICA est voué au service de la population en veillant à ce que ses membres prodiguent des services et conseils actuariels de la plus haute qualité. À cette fin, l'ICA favorise l'avancement de la science actuarielle, parraine des programmes de formation et de qualification des membres et de candidats éventuels, veille à ce que les services actuariels fournis par ses membres répondent aux normes professionnelles reconnues et fournit des services aux membres afin de les aider à s'acquitter de leurs responsabilités professionnelles.

Pour obtenir plus de précisions ou pour obtenir une entrevue, prière de contacter :

- M. Rick Neugebauer, directeur général, (613) 236-8196, poste 108
- M. Claude Ferguson, (514) 862-1902